

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°10

05 / Focus

Un nouveau restaurant scolaire à Haute-Indre

08 / Grand Angle

Une offre culturelle toujours plus accessible

14 / Notre Histoire

1926-2007 : de la Bordelaise à Soferti



La culture pour tous



NOVEMBRE 2023

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :

02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

Patrick Mignon / c-comchat.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire

Impression : ValPG - Imprimé

sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère

est disponible en mairie, sur

demande. Une version audio

est disponible sur Indre44.fr,

rubrique publications



1 30/09

Accueil des nouveaux habitants

À l'invitation de la Ville, les nouveaux Indrais étaient conviés à une balade dans les rues de Haute-Indre, commentée par l'association Indre Histoire d'îles et suivie d'un moment convivial avec les élus.

2 17/10

Hommage à Dominique Bernard

À l'appel du conseil municipal, une minute de silence a été observée devant la mairie en hommage à Dominique Bernard, enseignant victime d'un attentat terroriste.

3 21/10

Chantier nature sur l'île de la Motte

Plus de 600 kgs de déchets ont été ramassés sur l'île de la Motte, à l'occasion d'un chantier participatif organisé par la Ville et Nantes Métropole. Une vingtaine de bénévoles, transportés sur site depuis Indret par une toue, bateau traditionnel de la Loire, y a participé.

4 26/10

Bal guinguette du mois bleu

En clôture du mois d'animations dédié aux seniors, le moment musical et de convivialité était animé par l'orchestre Barbaro, organisé par les villes d'Indre et de Saint-Herblain.

5 20 au 28/10

Semaine de la parentalité

Parmi les animations proposées pour cette 2^e édition de la semaine de la parentalité, les pompiers d'Indre ont animé deux séances d'initiation aux premiers secours pour les parents et les enfants.

04/Focus

- Soferti : la dépollution bientôt engagée
- Hautes-Rives : La commercialisation a commencé
- Un nouveau restaurant scolaire à Haute-Indre
- Des complémentaires santé abordables pour les Indrais
- Participez à la solidarité indraise en faisant des dons
- Distribution alimentaire : une fréquentation en forte hausse
- Perte d'autonomie : pensez au CLIC

08/Grand Angle

- La culture pour tous

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- 1926-2007 : de la Bordelaise à Soferti

15/Bon à savoir

- Le nouveau site Internet de la Ville est en ligne
- Une nouvelle tapisserie s'installe à Indre
- Exposition : 30 engagements pour la Loire

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire



Le contexte international et les attaques terroristes d'octobre en France nous glacent d'effroi. Notre volonté d'agir chaque jour pour faire société et maintenir la qualité de vie dans notre commune doit sortir renforcée après ces mises en cause de la République et de ses valeurs.

Le conflit israélo-palestinien et les barbaries qui l'accompagnent nous rappellent aussi combien il est important de conforter les moyens au service de l'éducation des plus jeunes. Nous ne devons pas laisser s'installer la haine, les fanatismes, l'obscurantisme ou la mise en cause de nos valeurs de respect et de tolérance. Chacun doit pouvoir bénéficier d'espaces de liberté et de vie.

L'action publique est également l'affaire du tissu associatif local, les militants, les bénévoles associatifs apportent leur vision d'un monde plus juste à notre projet social. Je les encourage à poursuivre.



Les militants et les bénévoles associatifs apportent leur vision d'un monde plus juste à notre projet social.

Soucieux de poursuivre nos engagements pour améliorer la qualité de vie des indrais et les liens sociaux entre les habitants de notre territoire, les élus de la commune sont à vos côtés et à mes côtés, tous les jours. Je les en remercie.

À Indre, la culture occupe une place prépondérante dans nos politiques publiques. Depuis le début du mandat, nous avons souhaité consolider l'offre vers le grand public avec notamment la création de la « Fête d'hiver ». Ce rendez-vous a su rapidement s'imposer dans l'agenda culturel indrais et l'esprit de partage et de fête qui y règne contribue à faire la renommée de notre commune. Je vous y attends nombreux le 22 décembre prochain avec cette envie de nous rassembler dans une période où, trop souvent, les différences provoquent l'isolement.

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre



Soferti : la dépollution bientôt engagée

Depuis 2007, l'usine d'engrais Soferti a cessé sa production, libérant 27 hectares en bord de Loire, entre Basse-Indre et Haute-Indre. L'avenir de cet ancien site industriel de production d'engrais passe par la réalisation d'importants travaux de dépollution des sols exploités. Ceux-ci vont être prochainement engagés.

En septembre, lors d'une réunion publique à la salle des 3 îles, Retia, filiale de Total, propriétaire des terrains, a annoncé officiellement « la mise en œuvre pour 2024 et 2025 d'un plan de dépollution du site, ceci dans le contexte réglementaire d'un récent arrêté préfectoral. » Suite aux études et diagnostics effectués par Retia, des travaux importants de terrassement, d'excavation et de tri des terres polluées en plomb, arsenic, cadmium, vont être réalisés en vue de réhabiliter et de rendre exploitable le site. Quant au devenir des terrains après leur dépollution, il est à l'étude avec l'objectif de mixer habitat, zones économiques et espaces publics.

Pour en savoir plus sur l'histoire de la Soferti, rendez-vous en page 14 de ce magazine.

Hautes-Rives : La commercialisation a commencé

Le chantier de construction d'un ensemble de 26 logements, dont 16 en Bail Réel Solidaire (BRS) et 10 en logement social, va commencer en 2024 à Haute-Indre pour une livraison prévue en 2026.

Outre 10 logements sociaux, le programme neuf « Hautes Rives », commercialisé par le groupe CIF, se compose de 12 maisons T3 ou T4 et de 4 appartements T2 avec jardin ou balcon et stationnement. Il présente une architecture sobre et élégante, en harmonie avec l'environnement résidentiel et répond aux dernières normes énergétiques. Grâce au nouveau dispositif BRS (Bail Réel Solidaire), les prix d'achat sont abordables : appartement dès 133 000 € et maison dès 208 400 € (stationnement inclus en TVA réduite sous conditions de ressources). Cet ensemble sera traversé par une nouvelle voie, l'allée du Centre, du nom du lieu-dit sur lequel les nouveaux logements vont être construits.

Plus d'informations : www.groupecif.com ou appelez le 02 40 99 40 90



Un nouveau restaurant scolaire à Haute-Indre

Le futur restaurant scolaire de l'école de la pierre Mara a maintenant un visage. C'est l'agence d'architectes FAUN qui a été retenue par la municipalité pour concevoir le projet. Celui-ci comprend également une chaufferie bois (pour les deux écoles et le restaurant) ainsi qu'une salle polyvalente (à la place de l'actuelle restauration). La réalisation d'une venelle paysagère à l'arrière de l'école élémentaire qui reliera l'impasse des frênes à la rue Jean-Baptiste Rabillard est également au programme.

L'investissement, à hauteur de 2,1 millions d'euros, « va permettre d'accélérer la transition énergétique des bâtiments tout en améliorant la qualité d'accueil des élèves et de travail des enseignants et des agents de la ville. » commente Christine Barbarin,

adjointe à l'enseignement, l'éducation populaire et la jeunesse.

Le projet sera présenté en réunion publique courant 2024 et le nouveau restaurant scolaire devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2026/2027.



La rue du Calvaire en travaux

Cet automne, Nantes Métropole poursuit les travaux d'aménagement de la rue du Calvaire. Après la rénovation du réseau d'assainissement et l'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage et télécommunication) réalisé cet été, le chantier prévoit la reprise de l'enrobé qui sera suivie de travaux d'aménagement. Pendant toute la durée du chantier, le trafic sera perturbé ainsi que la collecte des déchets.

Des passerelles pour petits animaux sous les ponts

En octobre, Nantes Métropole a aménagé des passerelles permettant aux petits animaux sauvages, telle la loutre, de se déplacer le long des étiers et de passer aisément sous les ponts. Il s'agit là de faciliter la circulation de la faune aux abords des routes et de préserver ainsi l'habitat naturel des espèces. À Indre, ces aménagements de "continuité écologique" concernent trois ouvrages.



Des complémentaires santé abordables pour les Indrais

En partenariat avec quatre organismes de santé, la Ville d'Indre se mobilise pour rendre plus abordable l'accès aux soins des Indraïses et Indrais.



Face au nombre croissant de citoyens renonçant à une mutuelle pour des raisons financières, la ville d'Indre a signé des conventions avec 4 mutuelles afin de permettre l'accès de toutes les Indraïses et de tous les Indrais à une complémentaire santé qualitative et abordable.

Les 4 mutuelles signataires (AESIO, MCRN, MLC et Mutualia) s'engagent à proposer une complémentaire santé de qualité à un coût compatible avec tous les budgets, sans limite d'âge, sans questionnaire santé, sans frais de dossier ou de droits d'entrée, sans délai de carence.

Pour comparer les offres, vous pouvez contacter directement les organismes :

- **Aésio** : Aodren Cogard au 07 72 50 58 17 ou 02 51 25 03 40 / aodren.cogard@aesio.fr
- **MCRN** : Aurélie Le Couturier, conseillère mutualiste au 07 87 57 33 80 ou 02 40 89 22 91 / alecouturier@mcrn.fr
- **MLC** : Chantal Barrault, chargée de clientèle 06 45 19 94 93 / cbarrault@mlcmutuelle.fr
- **Mutualia** : Béatrice COUDERC, conseillère commerciale au 06 78 67 69 13 / couderc.beatrice@mutualia.fr

Participez à la solidarité indraïse en faisant des dons

Début décembre, se tiendra un **Vestiaire Solidaire** où seront distribués des vêtements, des manteaux et des chaussettes pour cet hiver.

« Nous sommes en manque de vêtements pour enfants de 3 à 14 ans, pour les filles comme pour les garçons » précise Fabienne Lemonnier, adjointe aux solidarités. « Nous aimerions également pouvoir donner des jouets ou des jeux de société pour les enfants, qu'ils soient bébés ou plus grands ! »

Vous pourrez déposer vêtements et jeux le mercredi 22 novembre entre 14h et 17h, ou le vendredi 1^{er} décembre entre 14h à 16h30, à la salle Nicolas Appert, au 12 bis Quai Langlois.

Aucun dépôt ne sera accepté en mairie. Merci de veiller à ce que les vêtements soient en bon état et que les jeux soient complets.

Colis de bonne année pour les aînés

Chaque année en janvier, la municipalité remet un colis de bonne année aux aînés de 70 ans et plus. Les invitations à venir retirer les colis (ou les bons cadeaux) seront transmises par courriers en décembre.



Distribution alimentaire : une fréquentation en forte hausse

Près de 150 personnes bénéficient chaque semaine d'une distribution de denrées alimentaires, organisée par la mairie d'Indre avec le soutien d'une équipe de bénévoles très investis.

La distribution alimentaire a été mise en place en mai 2021 à la suite d'une initiative citoyenne indraise. Depuis, sa fréquentation n'a cessé de progresser. Le nombre de bénéficiaires, inscrits via le CCAS d'Indre (qui évalue les ressources et le budget des ménages) a ainsi presque doublé en un an. Et aujourd'hui, ce sont environ 600 kg de denrées qui sont récupérées chaque semaine au MIN et au centre Leclerc Océane grâce aux bénévoles. À partir de novembre, le service proposera des denrées sèches (conserves, pâtes...) grâce à une convention avec la Banque Alimentaire.



Deux services civiques en soutien

Depuis octobre, deux jeunes en service civique, Shilo et Camille accompagnent l'agent de développement social de la Ville pour accueillir au mieux les personnes lors des distributions alimentaires. Elles vont passer 8 mois au sein des services de la ville.

Elles ont également pour missions d'aller à la rencontre des Indraises et Indrais, d'animer des temps collectifs et de participer à l'organisation de deux événements : le vestiaire solidaire (décembre) et le repas des aînés [2024].



Perte d'autonomie : pensez au CLIC

Ouvert aux Indrais et Herblinois, le CLIC (centre local d'information et de coordination) est un lieu d'information, de conseil et d'orientation sur les aides et services disponibles pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Il centralise les informations sur les démarches à réaliser au moment où un senior devient dépendant et qu'il faut trouver des solutions pour l'aider dans sa vie quotidienne, d'un point de vue financier ou lui trouver un établissement où vivre. Les CLIC sont aussi des lieux d'écoute et de solidarité.

Une équipe de professionnelles et professionnels réalise une évaluation des besoins (avec un proche si nécessaire), oriente et propose un accompagnement personnalisé en fonction de la situation.

Il s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels.

Contact : 02 28 25 27 86 / clicseniors@saint-herblain.fr

De la culture tout au long de l'année



Le Bastringue 2023

Toute l'année, la Ville d'Indre et ses services vous proposent un programme d'événements culturels et festifs pour tous les publics.

Outre l'incontournable Bastringue, le service culturel propose régulièrement des spectacles et concerts à la salle des 3 îles ou sur l'espace public. Ces dernières années, deux nouvelles manifestations ont pris place dans l'agenda indrais : la Fête d'hiver, en décembre, qui vient réchauffer l'ambiance avec

ses braseros, ses soupes et ses musiques de rue, et la fête de la musique, organisée en partenariat avec les cafés et restaurants. A la bibliothèque municipale, les propositions de lectures, de rencontres et de spectacles sont nombreuses notamment pour les plus jeunes.

Quant à l'école de musique municipale, elle donne régulièrement l'occasion à ses apprentis musiciens de se produire en public. Retrouvez l'ensemble de ces événements dans le programme de saison culturelle, distribué trois fois par an dans vos boîtes à lettres.

Des événements plus éco-responsables

La Ville d'Indre intègre les principes du développement durable dans l'organisation de ses manifestations. Pour les animations [jeux en bois, toilettes sèches...] et la restauration [food truck...], elle privilégie les prestataires installés localement. Pour le matériel, elle s'efforce de le réutiliser [nappes, verres], mutualise ses achats ou se fait prêter du matériel par des collectivités proches pour éviter d'acheter. Enfin, dans sa communication événementielle, elle précise les modalités d'accès par déplacements « doux ».





INTERVIEW

Leïla Bounous,

adjointe à la culture, à la vie associative et au sport

« Nous faisons en sorte que tous les Indrais, quel que soit leur âge, leur bagage culturel, leur quartier, puissent être interpellés par les propositions artistiques programmées. »

Quel est le projet de la municipalité pour la culture ?

Notre ambition est de proposer une offre culturelle riche, variée et accessible à tous. De faire en sorte que tous les Indrais, quel que soit leur âge, leur bagage culturel, leur quartier, puissent être interpellés par toutes les formes de propositions artistiques que la municipalité accueille. Nous tenons à porter la production culturelle à la rencontre des habitants. Il s'agit de surprendre. Dans les lieux habituels, mais aussi au détour des venelles, dans les allées du marché et des parcs de la commune, tous ces lieux, qui ne sont pas habituellement dédiés au « spectaculaire » mais plutôt au quotidien des Indrais.

Comment ce projet se concrétise-t-il ?

Ce projet a réussi à prendre forme après deux années de restrictions sanitaires. Tout en maintenant les grands rendez-vous culturels « traditionnels », comme le Bastringue ou les animations estivales, nous avons créé de nouveaux rendez-vous festifs.

La Fête d'Hiver, dont la troisième édition aura lieu le 22 décembre prochain, est devenue incontournable. Elle permet aux habitants de se rassembler en musique autour du feu, pour réchauffer les âmes dont certaines isolées pendant cette période hivernale.

La fête de la musique, organisée en partenariat avec les bars et restaurants de la ville, a connu un beau succès lors de ses deux premières éditions. Nous avons privilégié la mise en avant des musiciens locaux pour permettre aux Indrais d'apprécier les performances artistiques de leurs voisins, de leurs enfants.

Le cinéma en plein air devient également, un rendez-vous familial très attendu. Nous souhaitons désormais que les habitants participent au choix des projections.

L'exposition photographique estivale, qui existe maintenant depuis deux ans, a mis à l'honneur des artistes photographes professionnels indrais. Elle fait l'objet d'un appel à candidatures chaque année et suscite la curiosité lors des balades sur les bords de Loire de juin à septembre.

Soutenir et valoriser les associations culturelles locales est pour nous, une priorité. Complémentaires de nos actions, elles sont, par leur savoir faire, une véritable source d'inspiration et de connaissance pour la municipalité et la communauté. Les bénévoles des associations indraises œuvrent chaque année, pour offrir aux habitants d'autres propositions : pièces de théâtre, cabarets, expositions d'artistes, ateliers art plastique pour les tout-petits, théâtre d'impro pour les ados, "Lire et faire lire" dans les écoles...

Et dans les écoles ?

Grâce aux Parcours d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec les enseignants, les élèves sont amenés à découvrir les univers du théâtre, de la danse, des arts visuels ou encore de la musique. Sous forme d'ateliers animés par des artistes, les enfants vont à la rencontre des arts, pratiquent une activité culturelle et artistique... Ils développent ainsi leur sensibilité, leur créativité et leur esprit critique.

À l'école de Musique, nous avons à cœur d'élargir le parcours d'enseignement en proposant dorénavant aux élèves des stages de MAO (musique assistée par ordinateur), des « master-class », des conférences autour des musiques du monde ou encore des contes en Langue des Signes Française...

Ce sont autant de moments de convivialité où les Indrais peuvent tisser des liens, développer leur sentiment d'appartenance à la commune et valoriser leurs talents.



Les CM1 et CM2 s'initient aux percussions

Cette année, tous les élèves de CM des écoles Jules Ferry et de la pierre Mara bénéficient d'une initiation aux percussions grâce à l'école de musique municipale. Chaque mardi matin, d'octobre à janvier, Pascal Lecuyer, professeur de percussions et directeur de l'école de Musique, anime des séances sur le thème des musiques de films [mission impossible, Everybody needs somebody, 007, Indiana Jones...] pour les élèves de la pierre Mara. De janvier à juin, ce sera au tour des élèves de l'école Jules Ferry de bénéficier de ces séances « percutantes ».



Lecture : la bibliothèque étouffe son offre accessible



Avec la volonté d'être accessible aux personnes souffrant d'un handicap visuel ou d'un trouble "dys", la bibliothèque dispose de livres en grands caractères. Accessibles à tous, ils permettent aux déficients visuels de continuer à lire des livres papier. A cela s'ajoute, depuis cette année, un fonds de livres audios : une soixantaine de documents, principalement des romans contemporains, sont disponibles au prêt ou en lecture sur place. De plus, des livres adaptés aux troubles « dys » et des réglettes de lecture sont proposés dans le fonds jeunesse. Les horaires de la bibliothèque ont été réfléchis pour proposer deux créneaux d'heures plus calmes (le mercredi matin et le vendredi début d'après-midi).

Les accueils de classes à la bibliothèque

Tout au long de l'année, la bibliothèque accueille les classes des écoles indraïses. Cette année, tous les élèves des écoles maternelles publiques vont participer au prix national des « Incorruptibles ». Les enfants découvriront 6 albums pendant l'année et voteront pour leur livre préféré en condition (presque) réelle au printemps prochain. Pour les élèves d'élémentaire, les projets sont aussi variés que les classes, car coconstruits avec les enseignants de chaque classe : prix littéraire pour les CM, projets thématiques (autour des Jeux Olympiques, du policier, etc) ou projet en lien avec la proposition culturelle dans le cadre du PEAC (Projet d'Education Artistique et Culturelle).



Les élèves de maternelle voteront pour leur album préféré



Ulik's Glissendo (cie le Snob)



Musique, feu et soupe pour fêter l'hiver

Rendez-vous vendredi 22 décembre pour la 3^e édition de la Fête d'Hiver.

Depuis 3 ans à Indre, on fête l'arrivée de l'hiver en feu et en musique. Quittez vos tanières, il n'est pas encore l'heure d'hiberner ! Pour rejoindre l'écrin chaleureux de cette soirée, tendez l'oreille à la nuit tombée, suivez le feu ou humez les savoureux effluves de la soupe, mijotée par des bénévoles. Rendez-vous place Odette Nilès à 20h pour assister à l'improbable ballet musical Glissendo. Neuf personnages, silhouettes vêtues de noir et de feu, glissent littéralement parmi la foule en d'étranges chorégraphies. Interprétant un répertoire de com-

positions que vous saurez reconnaître, ils apparaissent et disparaissent en défiant les lois de la gravitation, produisant un véritable ballet irréel. Quand tous vos sens seront réveillés, émerveillés par l'étrangeté de cette symphonie, nous pourrons partager soupe et vin chaud dans un écrin de lumière et de flammes pour braver le froid et prolonger la nuit ! L'invitation se déroule intégralement en extérieur. Doudounes de circonstance, capuches ou parapluies seront donc bienvenus selon la météo.

Vendredi 22 décembre à 20h, Place Odette Nilès

La danse s'invite à l'école

Du 4 au 8 décembre, deux danseuses de la compagnie Jeanne Simone seront en immersion dans le quotidien des 4 classes de l'école élémentaire de la pierre Mara. Les enfants et enseignants vont vivre un parcours dansé composé d'un solo de danse et de mots, ainsi que d'ateliers de sensibilisation. Gestes, mots du quotidien, décalages physique et verbal, la compagnie renouève le regard des enfants sur les espaces de l'école. Le 6 et 9 décembre, les danseuses présenteront « A l'envers de l'endroit », un spectacle tout public qui s'amuse à chambouler notre perception de l'école : elles observent ses espaces sous un angle poétique et ludique, se jouent de ses usages et de sa fonction. Après cela, vous ne verrez plus jamais la cantine du même œil...

Mercredi 6 décembre à 16h30 et samedi 9 décembre à 11h et à 15h Ecole élémentaire de la pierre Mara. Tout public. Tarif : 5€



Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

En octobre 41, le régime de Vichy condamnait à mort 50 otages en représailles de l'assassinat d'un commandant nazi à Nantes. 27 d'entre eux furent fusillés à Chateaubriant, dont Eugène Kerivel, un résistant indrais. Le 15 octobre dernier, le comité du souvenir d'Indre commémorait leur martyr avec le message : « plus jamais ça ! »

L'histoire nous rappelle combien la démocratie est fragile et combien notre pacte républicain : liberté, égalité, fraternité, laïcité doit être défendu. En France l'extrême-droite s'installe. Elle se nourrit de la précarité et d'un sentiment d'insécurité grandissants, en tenant les étrangers et l'islam pour responsables. Des raccourcis faciles que le gouvernement emprunte sciemment pour séduire cet électorat, comme avec sa future loi « asile et immigration ». Refusons cette dérive et indignons-nous. Indignons-nous aussi face aux exactions du monde. Nous condamnons sans réserve les actes terroristes du Hamas à l'encontre des israéliens. Rien ne peut justifier ces horreurs. Nous dénonçons aussi la responsabilité du gouvernement d'extrême droite de M Nétanyahou dans les crimes commis depuis des années par l'armée et les colons israéliens à l'encontre des palestiniens. L'escalade de la violence affecte des millions de civils, nous en appelons à la paix comme issue à cette horreur.

Oppositions

INDRE Avenir

À mi-mandat, la majorité fait son bilan. Une communication politique, démagogique ou l'autosatisfaction cache trois années bien décevantes en termes de résultats d'objectifs de son programme électoral. L'impact des événements passés (Covid, Ukraine, inflation ...) bien sûr à prendre en considération, n'est pas l'unique responsable de la situation de notre commune. Des décisions, des dépenses irraisonnées avec l'explosion du budget de fonctionnement conséquence de recrutements administratifs non essentiels, ou d'actions sans réel intérêt à long terme pour les Indrais. Un empreint de 2M€ et l'augmentation de la taxe foncière ne sont que l'aboutissement de cette politique. Dans le domaine du dialogue social ou de la démocratie participative, même constat, avec les échecs des CEM ou des référents de quartier. Sur la sécurité là encore un flop politique avec ce revirement récent par l'adhésion au CSU pour l'installation de caméras de vidéosurveillance en entrée de ville. Enfin une commune délaissée sur son entretien, des travaux de voirie en expérimentation mais sans perspectives explicites. Et n'oublions pas les problèmes de mobilité liés aux dysfonctionnements de la ligne 81 sur haute Indre. Continuez à nous faire part de vos attentes sur <https://www.facebook.com/indreavenir>.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

Face au changement climatique et d'après nos instituts de sondage, 67% des Français déclarent sentir de la peur face à l'avenir ou encore près de la moitié d'entre eux estime pouvoir tomber dans la pauvreté dans les 5 ans... Faut-il continuer à énoncer toutes les peurs qui nous tourmentent pour nous convaincre que le combat contre l'"Insécurité", contre les insécurités, ne se trouve pas fatalement dans la reconnaissance faciale et les datas des Centres de Sécurité Urbaine ? Notre façon de voir ou d'espérer la solution à nos insécurités imminentes principalement grâce à la technique ne témoigne-t-elle pas paradoxalement d'un sentiment d'impuissance ? La vidéo surveillance et le bruit qu'elle suscite dans nos sociétés, nos villages, nous divise, nous rend trop facilement aveugles à nos autres insécurités : alimentaire, sanitaire, risques psycho-sociaux au travail, précarité sociale, ubérisation des services publics, santé mentale, nucléaire...

Au lieu de nous "surveiller", nos nouvelles machines ne devraient-elles pas préférentiellement nous permettre de mieux "veiller" sur nous ? Quand nos besoins légitimes de sécurité altèrent nos libertés et met à mal nos solidarités, nous "régressons" ou nous "progressons" ? Voilà une question éminemment politique qui exigerait d'être débattue.



Question citoyenne au conseil municipal

« Il était prévu lors de la dernière campagne électorale de rendre enfin praticables les 30 mètres de chemin qui prolongent la passerelle en bois du Pont Allard vers Haute-Indre. Je ne l'ai pas lu dans les projets de la commune : est-ce toujours d'actualité ? »

Réponse de Jérôme Collier, conseiller municipal délégué à la mobilité et aux déplacements doux :

« Ce tracé est pris en compte dans le cadre des futurs aménagements « Loire à Vélo ». La phase de travaux doit s'étaler de 2024 à 2026 pour l'ensemble du tracé St-Herblain / Indre / Couëron. Les études environnementales ont d'ores et déjà débuté pour s'assurer d'une prise en compte de la richesse environnementale des berges de Loire. »

Vous avez une question pour le conseil municipal ? dialoguecitoyen@indre44.fr au plus tard 24h avant la séance

Prochain conseil : jeudi 7 décembre à 19h en mairie



Naolib : le nouveau nom pour se déplacer

« Naolib », c'est sous ce nouveau nom que les opérateurs de mobilité de la métropole nantaise (Tan, parkings NGE, Bicloo et Effia) ont réuni leurs offres depuis la rentrée. Avec une carte Naolib, on peut désormais prendre les transports en commun, réserver un vélo en libre-service, accéder à un parking alors qu'auparavant, il fallait se rapprocher de chaque opérateur. Leurs offres se regroupent pour plus de cohérence et de lisibilité.



Collecte des déchets et jours fériés

S'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte des déchets ménagers est décalée au lendemain. Ce décalage d'un jour est également valable pour les jours suivants de la semaine (exemple : si la collecte a lieu habituellement le mercredi, cette collecte sera décalée au jeudi). Les bacs doivent être sortis la veille ou avant 6 heures du matin.

Échangez avec le Maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, tient une permanence le mardi de 14h à 16h en mairie (51 avenue de la Loire). En cas d'absence, un élu assure ces permanences. Sans rendez-vous. Hors vacances scolaires.

Permanences de Carole Grelaud, conseillère départementale

- Mercredi 6 décembre, de 9h à 10h30

En mairie d'Indre (bureau des permanences, 1^{er} étage).

Sur rendez-vous au 02 40 99 10 81

ÉTAT civil

Naissances

- Siméon NAUX [21/09/2023]
- Basile BOINIER [30/09/2023]
- Maïa LEJAS [17/10/2023]
- Rosana S'MOUNI [18/10/2023]
- Noah POIRIER MAHÉ [31/10/2023]

Mariages

- Maïté HABERLAND / Vincent DAVID [09/09/2023]
- Alexandra SÉVÈRE / Bastien MÉCHINEAU [16/09/2023]

Décès

- Bernard STÉPHAN [31/10/2023]

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée le jeudi matin]

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800
Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

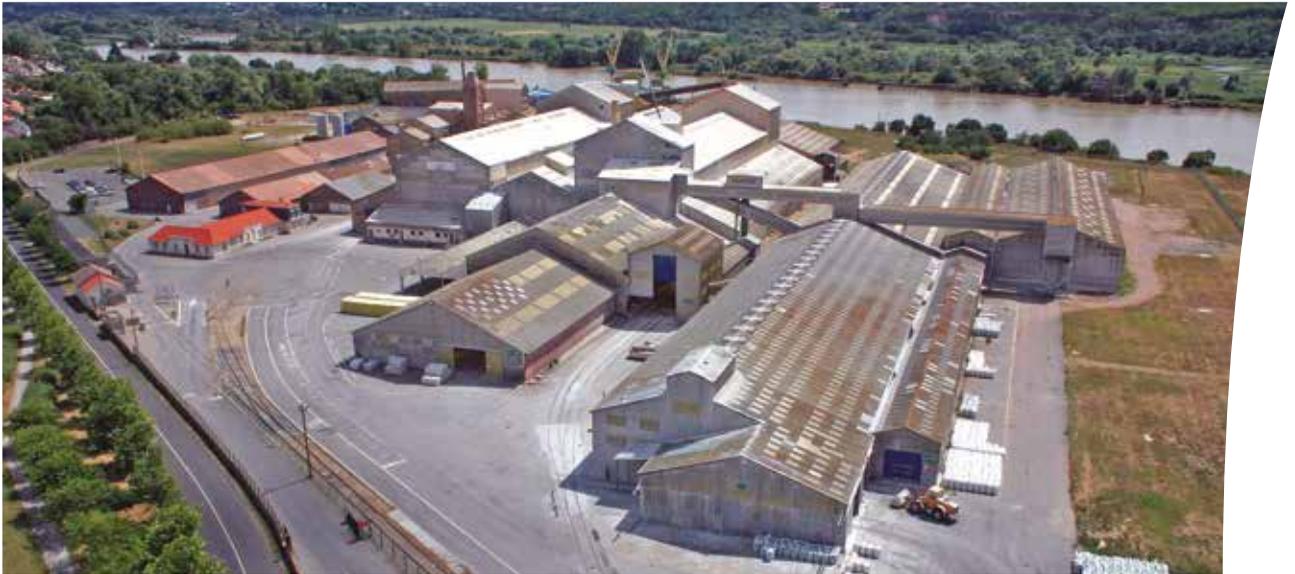
Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr
- **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

Inaugurée en 1926, La Bordelaise, devenue Soferti AZF, a fermé en 2007

La construction de La Bordelaise des produits chimiques est autorisée, par arrêté préfectoral en 1923, en dépit de l'avis défavorable du Conseil municipal d'Indre. Dès la première année, en 1926, l'établissement classé Dangereux puis SEVESO 2, produit 12 000 tonnes d'engrais pour l'agriculture. Ce site, qui a employé jusqu'à 300 salariés, a toujours été source d'inquiétudes liées à la présence de produits toxiques et aux nuisances engendrée.



La construction de La Bordelaise, à la jonction de Basse-Indre et de Haute-Indre, a été décidée en 1906 afin de profiter d'infrastructures offertes par le site : la Loire, le réseau ferré et le schéma routier offrant un accès aux régions agricoles du grand Ouest. Installée sur 25 hectares de terrains remblayés, l'unité dispose de 7 km de voies ferrées, reliées à la gare de La Basse-Indre et, "le long du fleuve, une estacade de 75 m, équipée de 2 grues, permet d'accueillir des navires jusqu'à 10 000 t. On y décharge les matières premières : phosphate, pyrite, sel de potasse, ou encore de nitrate de soude¹. En 1926, La Bordelaise emploie 300 personnes, dans les années 80 environ 200 et 70 au moment de sa fermeture. En l'an 2000, la production a atteint 220 000 t d'engrais composés dont 130 000 t de vrac, le reste étant

conditionné en sacs. La gamme des formules fabriquées se répartit entre le Superphosphate en granulés et le NPK, fertilisant correspondant à l'abréviation chimique des éléments qui le composent : azote, phosphore et potassium.

Source d'emplois mais aussi de nuisances

La Bordelaise a connu plusieurs raisons sociales : Kuhlmann, AZF, puis Soferti, filiale du Groupe Total-Fina-Elf. Elle a été une source de richesses et d'emplois pour la commune et les alentours. Des cités ouvrières sont bâties par l'entreprise pour stabiliser la main d'œuvre. Les baraquements du Clos Gaudar² et les Savonnières, la cité de la Haute-Chaussée³ à Saint-Herblain logent ouvriers et cadres ; le directeur réside au château du Moulin à Haute-Indre. Le comité d'entreprise organise des arbres de Noël et propose aux salariés voyages et aides aux vacances.

Aujourd'hui Soferti laisse de nombreuses traces dans la mémoire collective des Indrais : le déchargement des navires, provoquant des nuages de poussières toxiques polluant les jardins, stockage d'acide sulfurique et d'ammoniac à proximité des ateliers de fabrication, et crainte permanente d'accident jusqu'en 2007, année de la fermeture de l'usine.

¹ Source : "La Bordelaise en bord de Loire" Corinne LODÉ

² Le Clos Gaudar : actuel emplacement des Vignes blanches à Haute-Indre

³ La Haute-Chaussée, aujourd'hui rue des Maures

Article rédigé par Indre Histoire d'iles indrehistoirediles.wordpress.com

Pour en savoir plus : La Bordelaise en bord de Loire Corinne LODÉ, publication Indre Histoire d'iles en 2001 Éditions Ponctuation - Soferti S.N.C.

Le nouveau site Internet de la Ville est en ligne

Plus moderne, plus pratique, il a été totalement reconstruit et repensé en fonction des exigences et des nouveaux usages du web. L'ancienne version, mise en ligne en 2015, n'était notamment pas adaptée à la navigation sur smartphone ou tablette, alors que la majorité des pages sont aujourd'hui consultées depuis un téléphone. Parmi les nouvelles fonctionnalités offertes aux usagers, un module dédié aux réservations de salles et de matériel ainsi qu'aux demandes de subventions pour les associations a été créé. Dans une logique de dématérialisation, il est destiné à simplifier la relation avec les services municipaux et à limiter les échanges de formulaires papier. Cet outil d'information est complémentaire de l'accueil physique et téléphonique assuré par les agents de la mairie. Il ne s'y substitue pas mais vient le renforcer en facilitant les démarches des usagers.

www.indre44.fr



La mairie « partenaire des sapeurs-pompiers »

En novembre, la Ville d'Indre a reçu le label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers ». Ce label est attribué par le préfet aux employeurs publics et privés qui ont conclu une convention de disponibilité autorisant leur salarié sapeur-pompier volontaire à s'absenter sur son temps de travail au moins 8 jours par an, pour une intervention ou une formation. En mairie, c'est le lieutenant Fabien Audaire, chef du centre de secours d'Indre, qui bénéficie de cette convention de disponibilité.

Une nouvelle tapisserie s'installe à Indre

Passionnée par les objets, autant pour leur valeur esthétique que fonctionnelle, Anais Heinen s'est spécialisée dans la tapisserie en sièges depuis près de 10 ans. Elle vient d'installer son atelier au 10 rue Pasteur dans les locaux de CIEL. « Je bénéficie d'un espace et participe déjà à rénover les sièges des véhicules anciens ». Elle entend apporter « une valeur ajoutée à la vie culturelle et économique de la commune. Mon objectif est de répondre aux besoins de la communauté, en proposant une large gamme de services, allant de la restauration de meubles anciens à la confection de sièges sur mesure ».

Tél : 06 77 78 26 32 / hei.anais@gmail.com

Plus d'infos : www.anaisheinen-tapisserie.com



LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 19 NOVEMBRE
AU 6 JANVIER

Expo : 30 engagements pour la Loire

DU 19 AU 30 NOVEMBRE

Photos et chiffres clés donnent à voir comment le quotidien de la métropole a évolué au travers de nouvelles habitudes, de nouveaux paysages et surtout grâce aux liens qu'elle a renforcés avec son fleuve.

Hall de la mairie aux heures d'ouverture

Impromptus circassiens : « La lévitation réelle »

DIMANCHE 19 NOVEMBRE > 8H30-14H

Apparitions acrobatiques et vertigineuses. Au hasard des allées du marché de Basse-Indre.

Tout public. Gratuit

Spectacle : « C'est de saison ! »

DU 24 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

Par l'AMI (Association Musicale d'Indre).

Vendredi 24 novembre (20h30)
Samedi 25 novembre (20h30)
Dimanche 26 novembre (15h30)
Vendredi 1er décembre (20h30)
Samedi 2 décembre (20h30)
Dimanche 3 décembre (15h30)

Salle des 3 îles.

Tarifs : 15 € (adulte)

et 8 € (enfants jusqu'à 12 ans).

Réservations au 07 86 49 50 34 (18h-20h)

ou ami44.chorale@gmail.com

L'Atelier du Repair Café

SAMEDI 25 NOVEMBRE > 9H30-12H30

Apprenez à réparer vos objets du quotidien.

Salle Nicolas Appert

Indre Passion Photos

**SAMEDI 25 NOVEMBRE >
10H-12H30 & 14H-16H30**

Venez passer un moment de plaisir et de partage avec IPP et repartez avec votre portrait individuel ou familial gratuitement.

Salle Tourmentin (complexe Tabarly)

Stage de Yoga

SAMEDI 2 DÉCEMBRE > 9H-12H15

Par l'association Atout Yoga & Gym Pilates.

Tarif : 43€. Inscriptions au 06 99 77 98 48

ou yogapilates44@gmail.com

Infos : www.yoga-pilates-caroline.com

Salle ATTI (2 rue du stade)

Clôture de la rentrée littéraire

MARDI 5 DÉCEMBRE > 19H

Après deux mois de lectures, il est l'heure d'échanger vos impressions, vos déceptions et vos coups de cœur.

Bibliothèque. Gratuit

Spectacle de danse : « À l'envers de l'endroit »

MERCREDI 6 DÉCEMBRE > 16H

SAMEDI 9 DÉCEMBRE > 11H & 15H

Deux danseuses de la Cie Jeanne Simone invitent les enfants et leurs parents à vivre l'école autrement.

Ecole élémentaire de la pierre Mara

A partir de 6 ans. Tarif : 5€

Réservation indispensable

Vendredi des tout-petits

VENDREDI 15 DÉCEMBRE > 10H30

Le rendez-vous lecture des tout-petits (jusqu'à 3 ans)

Bibliothèque. Gratuit

Marché de Noël

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE > 10H-18H

Familial, convivial et sous le signe de la fraternité, du partage et de la solidarité.

Organisé par l'association la Malina

en partenariat avec l'AMI.

Contact : 06 19 66 37 52

Salle des 3 îles

Fête d'hiver

VENDREDI 22 DÉCEMBRE > 20H

Braseros, musique et soupe chaude.

Avec le ballet musical Glissendo.

Organisé par la Ville d'Indre (service culturel)

Place Odette Nilès.

Gratuit. Tout public

Exposition Anuki

DU 19 DÉCEMBRE AU 27 JANVIER

Destinée aux plus petits, l'exposition permet une première approche de la bande dessinée, de la compréhension de l'image et du dessin.

Bibliothèque. Gratuit

Histoires digitales

JEUDI 28 DÉCEMBRE > 10H30

Venez écouter des histoires où livres et applications numériques se complètent.

Enfants de 5 à 8 ans et leurs parents.

Bibliothèque. Gratuit (réservation conseillée)

Vœux du maire

SAMEDI 6 JANVIER > 11H

Anthony Berthelot, maire, présentera ses vœux aux Indrais. Verre de l'amitié à l'issue.

Salle des 3 îles

Ouvert à tous

